

Consultation publique

Projets de règlement P-04-019 et P-04-020

**Modification du plan d'urbanisme
Occupation du bâtiment situé au 5540 de l'avenue Louis-Colin
Arrondissement de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce**

Le projet de règlement P-04-019 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce (CO 9203386) » et le projet de règlement P-04-020 intitulé « Règlement sur l'occupation du bâtiment situé au 5540 de l'avenue Louis-Colin » ont été adoptés par le conseil municipal à son assemblée du 23 février 2004.

À la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Modification au plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-019 modifie le plan d'urbanisme de la ville de Montréal pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce de façon à remplacer une partie de l'aire d'affectation « Habitation » située à l'ouest de l'avenue Louis-Colin, du côté nord du boulevard Édouard-Montpetit (lots 2 176 783 et 2 172 935 du Cadastre du Québec), par l'aire d'affectation « Équipement collectif et institutionnel ». Cette demande est requise afin de convertir l'immeuble d'habitation portant le numéro civique 5540, avenue Louis-Colin, pour y établir un centre de recherche.

La présente modification vise par la même occasion à intégrer l'occupation, à des fins de garderie, du bâtiment portant le numéro civique 5550, avenue Louis-Colin, dans l'aire d'affectation « Équipement collectif et institutionnel ».

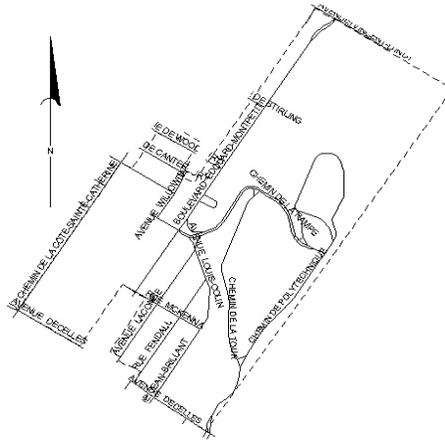
Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal

Le projet de règlement P-04-020 autorise, pour le bâtiment situé au 5540 de l'avenue Louis-Colin, la dérogation à diverses dispositions de la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce en vigueur.

L'École des HEC ayant obtenu des crédits supplémentaires pour des chaires de recherche, le projet de règlement proposé permettra la transformation du bâtiment situé au 5540, avenue Louis-Collin en centre de recherche universitaire, soit un équipement institutionnel. Ce projet contribuera au rayonnement déjà important de l'institution. Le changement n'est pas majeur puisqu'il ne vise qu'un seul bâtiment et qu'il ne sera pas impossible de revenir à l'occupation de résidences pour étudiants sur le site de l'institution.

Conformément au paragraphe 5 du 1^{er} alinéa de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal*, L.R.Q., c. C-11.4, le projet de règlement P-04-020 permettra la réalisation d'un projet dans l'*arrondissement historique et naturel du mont Royal* et il est de ce fait susceptible d'approbation référendaire.

L'emplacement visé est illustré au croquis ci-dessous.



DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative aux projets sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Bureau Accès Montréal de l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce, 5885, chemin de la Côte-des-Neiges
- ❖ Maison de la culture Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges
- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le mercredi 28 avril 2004
19 heures
Centre communautaire Hellénique
5757, rue Wilderton

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description et l'explication des projets de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les projets.

Renseignements : (514) 872-3568

Montréal, le 13 avril 2004

M^e Jacqueline Leduc
Greffière de la ville